

**Compte-Rendu du Conseil des Etudes
et de la Vie Universitaire
du Jeudi 11 Décembre 2003**

Les présents :

Mesdames LEJEUNE, LOURENCO, MORGAND, RADTKE, SCHREVEL, DAZY
KOUASSI, LERAY, DRUART

Messieurs ABED, BLIN, ALI MEHMETI, GOUAZE, HERRERAS, TUGORES, GOUTIN,
PILETTE, ROUZE, BLANCHARD, CHAHRI,

Se sont excusés :

Mesdames BOSSEAUX, BOUVAR, CAMION, DELHAISE, DESRUMAUX, KALINSKI.
Messieurs BASSINET, CROCFER, DEBRUILLE, DECHY, DURETZ, KACZMAREK,
LEPOUTRE, MORVAN, OURAK, STARZENSKI

Ordre du jour :

Approbation du compte-rendu du 13 novembre 2003

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

Modification de présentation de l'offre de formation 2004

Constat de difficulté de décrire les noms de domaines car le MEN n'a pas donné de directives sur ce sujet, sinon de réduire les appellations en intra universitaire.

Modification de certains termes : présentation du document rectifié aux membres présents.

Avis concernant l'offre de formation cohabilitée avec Lille I, en master de mathématiques.

Avis favorable voté à l'unanimité.

Nous ne connaissons pas pour l'instant les résultats de la demande d'habilitation remontée au MEN le 8 octobre 2003, pour l'année universitaire 2003/2004.

N. SCHREVEL :

* les remontées « SISE » se feront au 15/01/2004 (déclaration informatique des effectifs de l'UVHC au MEN).

* Certains intitulés de Licence Professionnelle seraient à corriger, par exemple pour les métiers de la formation.

Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE) :

Il s'agit aujourd'hui de se prononcer sur les avis de la commission de vie de l'étudiant, aux vues des 23 projets présentés par les étudiants.

Rappel fait du contexte d'éligibilité des projets (CEVU du 13 novembre 2003). Trop de projets sont rejetés pour inéligibilité (essentiellement parce qu'ils sont dans le cursus d'études et donc du domaine de financement pédagogique des composantes).

Avis : Se reporter au tableau récapitulatif des subventions.

Budget 2004 FSDIE :

Aux vues de l'estimation faite par les services financiers, et du vice président Finances, le montant total des ressources annuelles se monte à 106000€.

30 % affectés à l'aide sociale et 70 % aux projets et vie de l'étudiant.

Une ligne est désignée « projet innovant » pour concevoir un nouvel événement destiné à prendre le relais des « Imprévus ».

Indications à la lecture des documents :

. Recettes 2003-2004

Reliquat FSDIE : un solde positif est reporté l'année suivante sur le FSDIE.

. Le Phénix : les Abonnements Jeunes sont assistés par l'Institut Culturel et par le FSDIE, par une réduction du prix des billets.

Quelques commentaires concernant les imprévus :

Ce n'est pas bien d'avoir des thèmes imposés. Il faut garder le côté « improvisé ». Le simulateur de conduite a été retenu comme une bonne idée. Trop de dispersion géographique. Il faut susciter la curiosité, garder le caractère festif. Les enseignants se plaignent des absences excusées par la participation aux imprévus.

J. PILETTE propose un « Gala d'Université »

Convention entre le CROUS régional et les Universités de l'Académie afin d'aider des étudiants à avancer une caution pour le logement : Pour l'UVHC il a été proposé 1500 € / année. Il en est tenu compte au budget.

Propositions de subventions : voir tableau (avis favorables ou défavorables).

Projets des étudiants, subventions : rappel des conditions d'éligibilité des dossiers, les étudiants doivent solliciter plusieurs ressources. Il y aura un 2^e tour de projet en 2004.

« Z1Z1 Navette » : aide au frais de bus pour assurer les retours de soirée. Subvention de 1.000 € accordée (devis fourni). Une deuxième subvention pourrait être accordée, selon un devis annuel proposé.

Les demandes de subvention pour les projets de concours nationaux ou européens (ex. Marathon Shell) étant du ressort du cursus pédagogique, sont proposées au Conseil d'Administration.

Le conseil souhaite voir apparaître un bilan de l'activité existante dans les dossiers.

Budget *Vote unanime.*

Convention IUT-LP avec le Lycée du Hainaut :

Il y a deux conventions pour les licences « professionnelles » portées par l'ISTV et IUT.

Une vérification des textes doit être faite pour le terme « reconduit tacitement » qu'on ne pourrait plus utiliser.

Vote unanime

Convention Tempus de l'IUT :

Présentation par M. ROUZE.

Vote : Avis favorable unanime.

Vie de l'étudiant :

M. BLIN présente Maryse DRUART qui est affectée à la mission « Vie Etudiante », préparation et gestion des réunions du CEVU, liens avec le Vice-Président pour les associations dites « transversales » (c'est à dire non spécifique à une composante comme la FEV par exemple). Elle a pour mission aussi d'assister et de conseiller les associations, l'encadrement d'un emploi jeune et d'un auxiliaire de vie dédié aux handicapés.

4 bureaux destinés aux associations étudiantes seront prochainement installés dans la Maison des Services à l'Etudiant :

- VAL CAP (étudiant handicapés)
- SEV d'AFRIQUE
- UNEF
- UNI

Aux Tertiales : une pièce au Rez de Chaussée, pourra accueillir des permanences. Par exemple, SIO, mission vie de l'étudiant, mission handicapés (Relais Handicap), associations. Cette pièce pourra également être utilisée pour les examens passés par les handicapés qui éviteront ainsi des déplacements d'étages.

Questions diverses :

François GOICHOT et Félix ALI MEHMETI présentent la cohabilitation avec Lille I – pour les masters en mathématiques, concernant l'offre de formation en Masters (Pro et Recherche). La cohabilitation existe pour les DEA depuis 1991.

Voté à l'unanimité.

M. GOUAZE s'inquiète des conditions d'accueil des étudiants étrangers en résidence universitaire, on pourrait qualifier les bâtiments de « Tiers-Monde ». Des visiteurs russes ont été logés à Mousseron et nous ont fait part des conditions déplorables.

M. ALI MEHMETI confirme le mauvais état des bâtiments, pour avoir été lui-même locataire quand il était étudiant; il y a souffert de bronchite. Il souligne cependant que le personnel est très chaleureux et met tout en oeuvre pour améliorer les conditions d'accueil.

M. ROUZE souligne aussi les problèmes de sécurité dus à la vétusté des bâtiments.

M. BLIN informe qu'il y a un programme de rénovation programmé pour la résidence Jules Mousseron d'avril à octobre 2004.

Le CEVU exprime son inquiétude.